GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

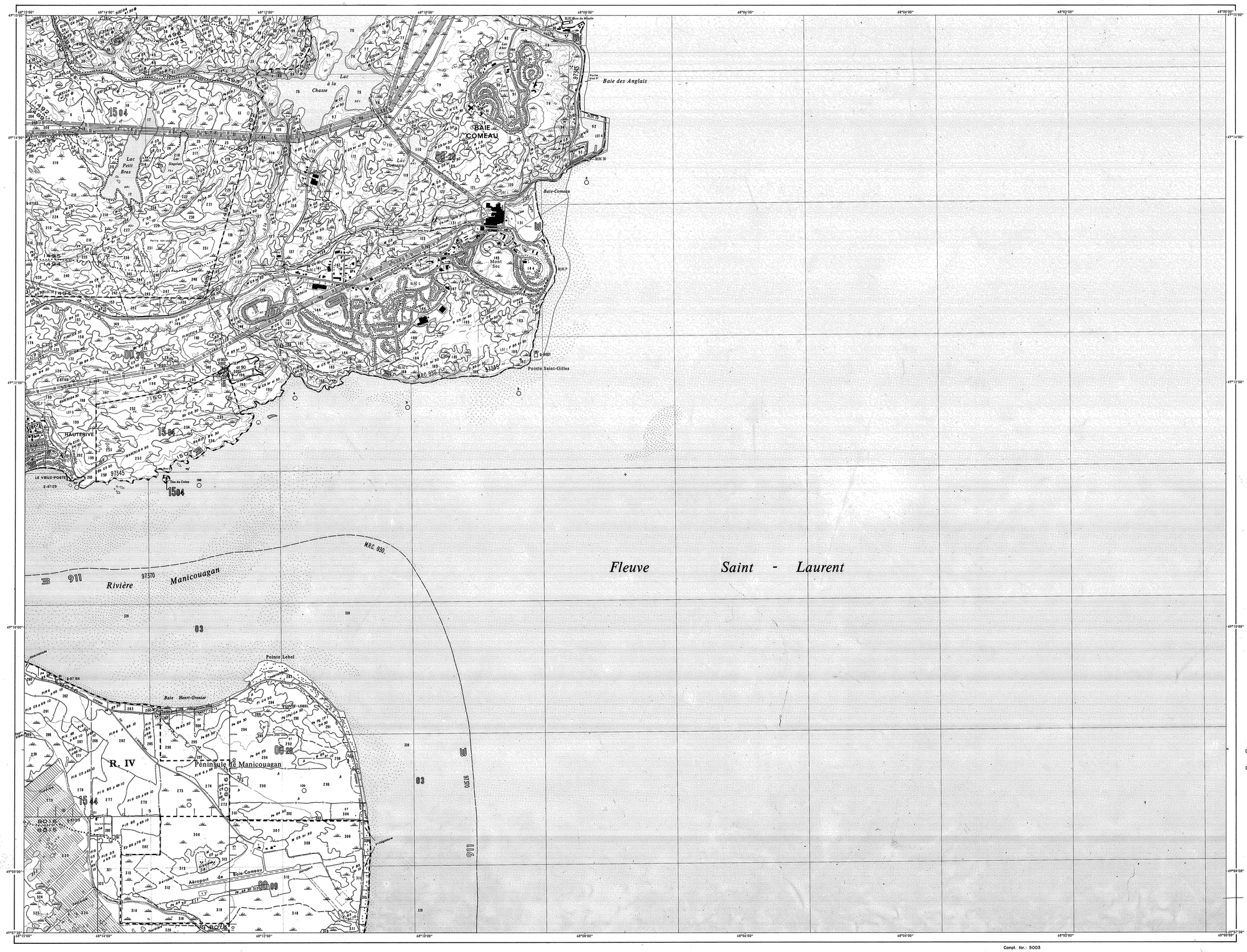

Compt. for.: 5003
Révision: avril 1991

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Rembloi, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, élevoire
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Ravitaillement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cav
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe de jardinage	cja
Coupe de sauvetage et dégagement des tiges d'avenir	sd
Sylvicole partielle	spl
Sylvicole partielle (dégagement)	sp2
Plantation à racines nues	pin
Plantation de conteneurs	pco
Plantation de boutures	pbo
Ensemencement	ens
Récolte commerciale	rec
Récolte dans les friches boisées (abandon de terres)	rcf

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (S)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (B)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PG)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PJ)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à pruche	R (P)
— — à mélèze	R (L)
Pessière	E (S)
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (BA)
— — à pruche	E (PU)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PG)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PJ)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — (plantation épinette blanche)	EpS p
— — (plantation épinette noire)	EpE p
— — (plantation d'épinette rouge)	EpR p
— — (plantation d'épinette rouge)	EpR p
Sapinière	S (S)
— — (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PG)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PJ)
— — à pruche	S (P)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	SB p
Pinède à pin blanc	PG
— — avec pin rouge	PG(PR)
— — — (le pin rouge/blc occupent plus de 75% de la portie résineuse)	PG(PR)
— — — avec thuya (cèdre)	PG (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — — avec mélèze	PG(ML)
— — — avec pin rouge	PG(PR)
— — — avec pin gris	PG(PJ)
— — — avec pruche	PG (P)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— — — (plantation)	PG p
Pinède à pin rouge	PR
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PR (R)
— — avec thuya (cèdre)	PR (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — avec mélèze	PR(ML)
— — avec pin blanc	PR (PG)
— — avec pin gris	PR (PJ)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— — (plantation)	PR p
Pinède à pin gris	PJ
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PJ (PJ)
— — avec thuya (cèdre)	PJ (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PJ (E)
— — avec mélèze	PJ(ML)
— — avec pin blanc	PJ (PG)
— — avec pin rouge	PJ (PR)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	PJ (S)
— — (plantation)	PJ p
Plantation de pin sylvestre	PJS p
Cédrière	C (C)
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (ML)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PG)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PJ)
— — à pruche	C (P)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	THO p
Pruchière	P
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	P (P)
— — à thuya (cèdre)	P (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	P (E)
— — à mélèze	P(ML)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PG)
— — à pin rouge	P (PR)
— — à pin gris	P (PJ)
— — à sapin et/ou épinette blanche	P (S)
— — (plantation)	PU p
Mélèzin	ML
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	ML(ML)
— — à thuya (cèdre)	ML (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	ML (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	ML(PG)
— — à pin rouge	ML(PR)
— — à pin gris	ML(PJ)
— — à pruche	ML(P)
— — à sapin et/ou épinette blanche	ML (S)
— — (plantation de mélèze européen)	ML(L) p
— — (plantation de mélèze japonais)	ML(J) p
— — (plantation de mélèze laricin)	ML(L) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg(R)
— — — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb(R)
— — — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
— — — — — — avec thuya	F1 C	F1 C (R)
— — — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (R)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (R)
Bouleau à bouleau blancs avec sapin	BB S	BB S (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (R)
Bouleau jaune avec sapin	BJ S	BJ S (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	BJ E	BJ E (R)
— — — avec pin blanc	BJ Pb	BJ Pb (R)
— — — avec pin rouge	BJ Pr	BJ Pr (R)
Bouleau à bouleau jaunes avec résineux	BJ R	BJ R (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F2 Pb	F2 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	F2 Pr	F2 Pr (R)
Peuplerraie avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Érablière avec résineux	ErR	ErR (F)
Érablière résineuse	Er R	Er R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (R)
— — — sur station humide	MFh	MFh (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F1
— — d'essences tolérantes	F2
— — sur station humide	Fh
(plantation)	F p
Bouleau à bouleau blancs et/ou bouleaux gris	BB
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplerraie	Pe
Érablière rouge	Er r
Érablière	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er BB
— — à bouleaux jaunes	Er BJ
— — à peupliers	Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er F1
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F2
Plantation d'érable à sucre	Er S p
— — de bouleau jaune	BJ J p
— — de peuplier	PeU p
— — de peuplier hybride	PeH p
— — de tilleul d'Amérique	Fr Am

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement sylvicoles, camping, récréatives, centres de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en cloner	cpc
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle plus épidémie légère	cl
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	ep
Brulis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1-50% ⊕ 51 & 99%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Chablis	ch
Chablis total	chf
Épidémie sévère	ep
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	31-60	80-30	30-80
50	61-80	90-30	30-90
70	81-100	100-30	30-100
90	101-120	120-50	50-120
120	121 et plus	120-70	70-120

FORÊT RÉSIDUELLE

Jeune (jaune indicatif): Peuplé dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieux (vieux indicatif): Peuplé dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges ex plus de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m)	2 (7m)	3 (13m)	4 (16m)	5 (7m)	6 (4m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 % et plus	a
Superficie accessible en pente > 31%		s

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: MARCEL SIROIS / SIGNATURE: Marcel Sirois

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 ⊕ 50 m ⊖ — définition, — densité en pente, — classe d'âge, — perturbation, — défoliation, — classe de densité, — sous group. d'essences, — groupement d'essences

R 01 ch 01 — classe de pente, — cause de l'origine, — origine, — classe de hauteur, — classe de densité, — type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne: 1987 / Année de publication: 1988 / Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	9
Unité de gestion	93-1
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	3
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	15
Concessionnaire ou autres	04*
Bassin hydrographique	342
Bassin primaire	0
Bassin secondaire	1
Unité de gestion privée	911
Municipalité	97370*
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1495*
Région écologique	8g

Municipalité régionale de comté MRC. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 15/6/87
Déclinaison magnétique: 22° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-F-7 S.E.	22-F-8 S.O.	22-G-5 S.O.
N.E.	N.O.	N.O.
22-F-2 S.E.	22-F-1 S.O.	22-G-4 S.O.
N.E.	N.O.	N.O.
22-G-15	22-G-16	22-B-13

22 F/1 N.E.